



COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 25 juin 2026

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Marchés publics

Le Bureau a décidé d'attribuer les lots suivants du marché public de services relatif à l'organisation de formations linguistiques au bénéfice des membres et du personnel du Parlement de Wallonie aux sociétés suivantes :

- lot n° 1 (stages intensifs, à caractère résidentiel ou non) : la S.A. Ceran, sise à avenue des Petits Sapins, 27 à 4900 Spa ;
- lot n° 2 (cours individuels et collectifs, en présentiel et/ou en distanciel) : l'A.S.B.L. Centre de langue à Louvain-la-Neuve et Woluwe, sise à place de l'Université, 25 à 1348 Louvain-La-Neuve.

(Décision du Bureau du 11 juin 2026)

Le Bureau a décidé d'attribuer le marché public de services relatif aux prestations de maintenance préventive, corrective et évolutive, de développement et de formation des applications internes développées sous FileMaker Pro et FileMaker Server du Parlement de Wallonie à la S.R.L. Ivy Art, sise Zagerijstraat, 41 à 2530 Boechout.

(Décision du Bureau du 11 juin 2026)

Le Bureau a décidé de passer un marché public de services par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la fourniture de postes de téléphonie, la modernisation, la gestion et la maintenance du système de téléphonie IP du Parlement de Wallonie.